



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1620>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **25-1620**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition, location et maintenance de photocopieurs avec reprise du parc existant pour la Ville et le CCAS des Pavillons-sous-Bois

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition, la location et la maintenance des photocopieurs avec reprise du parc existant pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pavillons-sous-Bois. L'accord-cadre mono-attributaire est établi conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu à prix unitaires tels qu'ils figurent : - dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) relatif à l'achat et location des photocopieurs ; - dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU) relatif à la maintenance des photocopieurs ; - dans le catalogue/tarif général du titulaire mis à jour annuellement et sur lequel est appliqué le taux de remise indiqué dans le BPU relatif à l'achat et location des photocopieurs pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. L'accord-cadre est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 150 000,00 euros HT pour la 1ère année de marché et un maximum annuel de 50 000,00 euros HT pour chaque reconduction tels que ces montants figurent à l'article 3.2 de l'acte d'engagement. Cet accord-cadre s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes, pris par délibération n°2015-00092 du 29 juin 2015, entre la Ville et le CCAS dont le coordonnateur est la Ville des Pavillons-sous-Bois. Le détail des prestations à la charge du titulaire est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Ces prestations seront à exécuter conformément aux stipulations du présent accord-cadre.

Identifiant de la procédure : b406cc1d-e5c2-43c6-ada4-0ead211215fa

Avis précédent : c650840a-4c5d-4842-8f87-ae003afd29c8-01

Identifiant interne : 2024-19

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30121100 Photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50313200 Services d'entretien de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50313100 Services de réparation de photocopieurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite obligatoire est prévue dans le cadre de cette consultation. Les candidats doivent s'inscrire au plus tard à la date indiquée en première page du Règlement de la Consultation et selon les modalités décrites à l'article 3.3 de ce même Règlement.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Acquisition, location et maintenance de photocopieurs avec reprise du parc existant pour la Ville et le CCAS des Pavillons-sous-Bois

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition, la location et la maintenance des photocopieurs avec reprise du parc existant pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pavillons-sous-Bois. Ces prestations incluent notamment : -La livraison et l'installation des matériels, -Les matériels et logiciels de connexion et de raccordement sur le réseau informatique, -Les tests et essais (si l'acheteur le juge nécessaire), -Garantie totale des matériels, -La formation des utilisateurs, -Les visites de maintenances préventives et curatives des photocopieurs acquis et loués dans le cadre du présent marché, -Déplacements et main d'oeuvre des techniciens, -La fourniture des toners, cartouches, pièces détachées et consommables (hors papier et électricité) au titre des prestations de maintenance, -La reprise, sans frais, et le recyclage des photocopieurs remplacés, -L'enlèvement des matériels loués par le titulaire du présent marché, à la fin de son exécution. L'accord-cadre est conclu sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 150 000,00 euros HT pour la 1ère année de marché et un maximum annuel de 50 000,00 euros HT pour chaque reconduction tels que ces montants figurent à l'article 3.2 de l'acte d'engagement. Cet accord-cadre s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes, pris par délibération n°2015-00092 du 29 juin 2015, entre la Ville et le CCAS dont le coordonnateur est la Ville des Pavillons-sous-Bois. Le détail des

prestations à la charge du titulaire est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Ces prestations seront à exécuter conformément aux stipulations du présent accord-cadre.

Identifiant interne : 2024-19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30121100 Photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50313200 Services d'entretien de photocopieurs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50313100 Services de réparation de photocopieurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Ville des Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter du 1er janvier 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible à sa date d'anniversaire, soit au 1er janvier ou à sa date de notification si celle-ci est postérieure, tacitement, au maximum trois fois, pour une durée d'un an sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction tacite conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA. Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et suivront l'évolution réglementaire en vigueur ; l'instance chargée des procédures de recours figurant dans l'article 10.1 du règlement de la consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 300,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-19

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2024

Date de conclusion du marché : 24/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Mairie des Pavillons-sous-Bois

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie des Pavillons-sous-Bois

Numéro d'enregistrement : 21930057100011

Adresse postale : Place Charles de Gaulle

Ville : Les pavillons-sous-bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : service.juridique@lespavillonssousbois.fr

Téléphone : +33148027575

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE

Numéro d'enregistrement : 33332163600586

Adresse postale : 244, route de Seysses CS 53646

Ville : TOULOUSE CEDEX 1

Code postal : 31036

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 585ae31e-2662-4a90-b586-90d9410bcfd5 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/01/2025 à 16:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2025